

Pantin, le 12 juin 2018

LA CFTC APPELLE LES PARTENAIRES SOCIAUX À SE SAISIR DE LA QVT

Alors que se tient la « [semaine de la qualité de vie au travail](#) » organisée par [l'ANACT](#), la CFTC profite de cette occasion pour rappeler aux différents partenaires sociaux, qu'ils s'étaient engagés en 2013 à créer un comité de suivi relatif à la QVT. Or cinq ans plus tard, ce comité n'existe toujours pas. Pour la CFTC, il est temps d'y remédier.

Pour la CFTC la qualité de vie au travail (QVT) figure parmi les attentes fortes des salariés et constitue un levier de performance pour les entreprises. Toutefois, la QVT est un sujet large, pas toujours bien compris des acteurs.

Les accords « qualité de vie au travail » qui ont été signés se préoccupent en très grande majorité de deux sujets. La conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, illustrée par le télétravail ; et la prévention de la santé, avec des démarches de prévention des risques psychosociaux. D'autres sujets relèvent en revanche plus de l'ordre du bien-être en entreprise (« responsable du bonheur en entreprise », conciergeries ou encore salle de sport).

La CFTC se réjouit de la prise en compte de ces problématiques qui lui sont chères mais elle estime que le résultat est largement insuffisant.

Et pour cause, comment attendre des acteurs de l'entreprise qu'ils se saisissent de ce sujet majeur sans impulsion nationale ?

En effet [l'article 22 de l'Accord national interprofessionnel du 19 juin 2013](#) portant sur la QVT et l'égalité professionnelle prévoit la mise en place d'un comité de suivi des expérimentations menées par les branches et les entreprises dans ce domaine. Ce comité doit s'appuyer sur ces dernières pour procéder à l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord et proposer des évolutions. Force est de constater que ce comité n'a pas été mis en place.

C'est pourquoi, la CFTC dans un courrier (ci-joint) adressé à l'ensemble des partenaires sociaux demande la création rapide de ce comité.

Dans un monde où **l'innovation** (c'est d'ailleurs le thème cette année de la semaine QVT) bouleverse notre rapport au travail, aux autres, à la hiérarchie et à la santé, il est urgent que chacun se saisisse de cette question. Et en premier lieu les organisations syndicales et patronales.

La CFTC a donc proposé aux autres Organisations de les rencontrer pour envisager la tenue d'une réunion paritaire afin de définir les modalités et le calendrier de la mise en place de ce comité.